

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL**

---

**489<sup>e</sup> RÉUNION ORDINAIRE : 18 juin 2019**

**Certifié le 17 septembre 2019**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION.....</b>	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>1</b>
<b>3.</b>	<b>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX .....</b>	<b>1</b>
3.1	Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-septième (487 <sup>e</sup> ) réunion ordinaire .....	1
3.1.1	Affaires en découlant .....	1
3.2	Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-huitième (488 <sup>e</sup> ) réunion ordinaire .....	3
3.2.1	Affaires en découlant .....	3
<b>4.</b>	<b>ORDRE DU JOUR CONSENSUEL .....</b>	<b>6</b>
4.1	Affaires pédagogiques .....	6
4.1.1	Révision du programme de doctorat en sciences de l'environnement .....	6
4.1.2	Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et modification du microprogramme et du programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone .....	7
4.1.3	Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone .....	8
4.2	Enseignement, recherche et création.....	9
4.2.1	Règlements internes de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment .....	9
4.3	Affaires départementales .....	10
4.3.1	Nomination à la direction du Département des sciences fondamentales .....	10
4.3.2	Engagement et renouvellement de contrat de professeurs chercheurs sous octroi.....	11
4.4	Affaires corporatives.....	12
4.4.1	Ratification du renouvellement des contrats d'assurance collective de l'Université du Québec pour l'année 2019-2020.....	12
4.4.2	Adhésion de l'Université du Québec à Chicoutimi au Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (CEE) de l'UQAC et désignation d'un représentant de l'UQAC pour siéger aux assemblées du CEE-UQAC .....	12
4.4.3	Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC .....	13
<b>5.</b>	<b>AFFAIRES ADMINISTRATIVES .....</b>	<b>14</b>
5.1	Convention d'aide financière à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet d'aménagement de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD à l'Îlot Balmoral .....	14
5.2	Conditions de rémunération des membres du personnel de direction supérieure des établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'année 2018-2019.....	15
<b>6.</b>	<b>ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET CRÉATION .....</b>	<b>15</b>
6.1	Entente à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs en soutien à la programmation de recherche du Centre de recherche sur la boréale (CREB) .....	16
6.2	Documents normatifs liés à l'utilisation et à la protection des animaux.....	16
<b>7.</b>	<b>AFFAIRES DÉPARTEMENTALES .....</b>	<b>17</b>
7.1	Renouvellement de contrat d'un professeur invité au Département des sciences de la santé .....	17

7.2	Engagement d'un professeur invité en sciences infirmières au Département des sciences de la santé .....	18
7.3	Engagement d'un professeur substitut en sociologie .....	19
<b>8.</b>	<b>PARTENARIATS ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL .....</b>	<b>20</b>
8.1	Nomination de membres au Comité exécutif et au Comité d'audit .....	20
8.2	Suspension de certaines dispositions de la Politique concernant le protecteur universitaire .....	21
<b>9.</b>	<b>PÉRIODE D'INFORMATION .....</b>	<b>22</b>
9.1	Suivi des plans d'action .....	22
<b>10.</b>	<b>AFFAIRES DIVERSES .....</b>	<b>22</b>
10.1	Motion de remerciements .....	22
<b>11.</b>	<b>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE .....</b>	<b>22</b>

Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-neuvième (489<sup>e</sup>) réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, tenue le 18 juin 2019, à 13 h 30, à la salle Gérard-Arguin du Pavillon Alphonse-Desjardins.

## 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sont présents : Mme Guylaine Simard – membre socioéconomique et présidente  
M. Denis Bilodeau – représentant des diplômés de l'Université  
Mme Nicole Bouchard – rectrice  
M. Jimmy Boulianne – membre socioéconomique  
M. Antoine G. Cormier – étudiant  
M. Pierre Dostie – chargé de cours  
Mme Cynthia Harvey – professeure  
M. Samuel Julien – étudiant  
Mme Catherine Laprise – professeure  
Mme Josée Ouellet – représentante des collègues  
M. Pascal Sirois – professeur

Se sont excusées : Mme Dominique Biron, vice-rectrice aux affaires administratives  
Mme Christyne Fortin – membre socioéconomique  
Mme Mylène Girard – membre socioéconomique

Observateurs : M. Réal Daigneault – vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim  
Mme Marie-Karlynn Laflamme – directrice du Service des communications et des relations publiques

Secrétaire de réunion Mme Marie-Julie Potvin

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion. Elle souhaite la bienvenue à Mme Josée Ouellet, directrice générale du Collège d'Alma, qui a été nommée récemment au Conseil d'administration.

Elle informe l'assemblée que Mme Dominique Biron, vice-rectrice aux affaires administratives, a également été nommée au Conseil d'administration à titre de membre du personnel de direction.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de Mme Cynthia Harvey, APPUYÉE par M. Pascal Sirois, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'approuver l'ordre du jour, tel que présenté.

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### 3.1 Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-septième (487<sup>e</sup>) réunion ordinaire

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'approuver le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-septième (487<sup>e</sup>) réunion ordinaire tenue le 23 avril 2019, tel que présenté.

#### 3.1.1 Affaires en découlant (487<sup>e</sup>)

La secrétaire de réunion informe les membres qu'en ce qui concerne le procès-verbal de ladite réunion, les suites régulières ont été données :

- **Renouvellement de contrat de professeurs chercheurs sous octroi**  
Les contrats de M. Sandor Poncsak du Département des sciences appliquées et de M. Patrick Faubert du Département des sciences fondamentales ont été renouvelés.
- **Évaluation de professeurs réguliers non permanents – Hiver 2019**  
Les professeurs réguliers non permanents suivants ont été informés du renouvellement de leur contrat :
  - ✓ M. Érik Langevin, Département des sciences humaines et sociales
  - ✓ M. Maxime Boivin, Département des sciences humaines et sociales
  - ✓ Mme Sara Séguin, Département d'informatique et de mathématique
  - ✓ M. Louis-David Beaulieu, Département des sciences de la santé
  - ✓ Mme Kadiata Ba, Département des sciences appliquées
  - ✓ Mme Lucie Mathieu, Département des sciences appliquées
  - ✓ Mme Julie Bouchard, Département des arts et lettres
  - ✓ Mme Élisabeth Jacob, Département des sciences de l'éducation
- **Évaluation de professeurs réguliers permanents – Hiver 2019**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Décanat des affaires départementales.
- **Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC**  
Le professeur Maxime Sasseville du Département des sciences de la santé et M. Alain Zingongo, étudiant, ont été informés de leur nomination au sein du Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC.
- **Désignation d'une représentante de l'UQAC au Conseil d'administration de la garderie « l'Univers des Mini-magiciens »**  
Mme Gina Gagnon, directrice des Services aux étudiants, a été informée de sa nomination à titre de représentante de l'UQAC au conseil d'administration de la garderie « l'Univers des Mini-magiciens ».
- **Nomination d'étudiants à la Commission des études, de la recherche et de la création**  
Les étudiants suivants ont été informés de leur nomination à la Commission des études, de la recherche et de la création :
  - ✓ Mme Élisabeth Fortin
  - ✓ Mme Véronique Tremblay
  - ✓ Mme Christine Louise Ntyam
  - ✓ M. Fabien Poirier
  - ✓ Mme Marie-Pier Fournier
  - ✓ Mme Reine-Marie Côté (renouvellement de mandat)
- **Recommandations du Comité d'attribution des fonds de recherche (CAFRE) relatives aux demandes de subventions régulières de la Fondation de l'UQAC pour l'année 2019-2020**  
Les recommandations du Comité d'attribution des fonds de recherche (CAFRE) concernant les demandes de subventions régulières ont été transmises au conseil d'administration de la Fondation de l'UQAC.
- **Recommandations de l'Université du Québec à Chicoutimi au programme des projets spéciaux de la Fondation de l'UQAC pour l'année 2019-2020**  
La recommandation de l'Université au programme « Projets spéciaux » de la Fondation de l'UQAC a été transmise au conseil d'administration de la FUQAC.
- **Rapport d'activités du Comité de protection et d'accès aux données de BALSAC (CPAD)**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Comité de protection et d'accès aux données de BALSAC.
- **Budget de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Service des ressources financières.

- **Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Service des ressources financières.
- **Budget d'investissements de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissements (PQI)**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Service des ressources financières ainsi qu'au Service des immeubles et équipements.
- **Marge de crédit bancaire autorisée pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Service des ressources financières.
- **Mise à jour des signataires autorisés des effets bancaires de l'Université du Québec à Chicoutimi**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Service des ressources financières.
- **Appui de l'Université du Québec à Chicoutimi au Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ)**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ).
- **Ententes à intervenir dans le cadre du projet « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter »**  
Les ententes à intervenir dans le cadre du projet « Removal of SO2 with hydrated lime in aluminium smelter » sont en cours de négociation aux fins de signature avec les partenaires : Rio Tinto, Graymont et le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium.
- **Ouverture d'un poste de professeur invité au Département des sciences de la santé**  
Le Décanat des affaires départementales a été informé de la décision du Conseil d'administration.
- **Désignation d'un observateur régulier au Conseil d'administration de l'UQAC**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise à Mme Valérie Levasseur qui a été désignée à titre d'observatrice au Conseil d'administration pour un second mandat.
- **Recommandation du Comité de sélection pour le choix d'un(e) doyen(ne) des affaires départementales**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise à Mme Valérie Legendre-Guillemain qui a été nommée à titre de doyenne des affaires départementales.
- **Processus d'évaluation du rendement du chef d'établissement**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise à Mme Nicole Bouchard.

### **3.2 Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-huitième (488<sup>e</sup>) réunion ordinaire**

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau APPUYÉE par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'approuver le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-huitième (488<sup>e</sup>) réunion ordinaire tenue le 21 mai 2019, tel que présenté.

#### **3.2.1 Affaires en découlant (488<sup>e</sup>)**

La secrétaire de réunion informe les membres qu'en ce qui concerne le procès-verbal de ladite réunion, les suites régulières ont été données :

- **Révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Décanat des études.
- **Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Décanat des études.
- **Contingentement de programmes de premier cycle pour l'année 2020-2021**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Décanat des études.
- **Nomination à la direction d'unités d'enseignement, de modules et de programmes d'études supérieures**  
Les professeurs suivants ont été informés de leur nomination à la direction des unités d'enseignement, de modules et de programmes d'études supérieures :
  - ✓ David Mepham, Unité d'enseignement en intervention plein air
  - ✓ Dominic Bizot, Unité d'enseignement en travail social
  - ✓ Monica Cividini, Module d'enseignement secondaire et professionnel
  - ✓ Marie-Ève Tremblay, Module des sciences comptables
  - ✓ Érik Langevin, Module des sciences humaines
  - ✓ Linda Paquette, Module de psychologie
  - ✓ Marie-Isabelle Farinas, Module d'ingénierie
  - ✓ Lise Plourde, Module des sciences de l'administration
  - ✓ Jacques Ibarzabal, Module des sciences fondamentales
  - ✓ Ralph Doyle, Programmes d'études de cycles supérieurs en administration des affaires (MBA)
  - ✓ Véronique Roberge, Programme d'études supérieures en sciences infirmières (soins de première ligne)
  - ✓ Mélissa Lavoie, Programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (maîtrise)
  - ✓ Salmata Ouedraogo, Programmes d'études de cycles supérieurs en gestion de projet (MGP)
  - ✓ Ahmed Zourhlal, Programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (maîtrise)
  - ✓ Catherine Laprise, Programmes d'études de cycles supérieurs en médecine expérimentale
- **Nomination à la direction de départements**  
Les professeurs suivants ont été informés de leur nomination :
  - ✓ Daniel Tremblay, Département des sciences économiques et administratives
  - ✓ Mohamed Bouazara, Département des sciences appliquées
  - ✓ Marc Tremblay, Département des sciences humaines et sociales
- **Évaluation de professeurs réguliers non permanents – Hiver 2019**  
Les professeurs suivants ont été informés du renouvellement de leur contrat et de l'octroi de leur permanence :
  - ✓ Sylvie Morais, Département des arts et lettres
  - ✓ Ahmed Rahem, Département des sciences appliquées
  - ✓ Cheikh Faye, Département des sciences économiques et administratives
  - ✓ Marie-Christine Brault, Département des sciences humaines et sociales
  - ✓ Lionel Ripoll, Département des sciences fondamentales
  - ✓ Maxime Paré, Département des sciences fondamentales
  - ✓ Mélissa Lavoie, Département des sciences de la santé
  - ✓ Sébastien Dufresne, Département des sciences de la santé
  - ✓ Rubens Da Silva, Département des sciences de la santé
- **Engagement et renouvellement de contrats de professeurs chercheurs sous octroi**  
Les personnes suivantes ont été informées de l'octroi d'un contrat ou du renouvellement de leur contrat, le cas échéant, à titre de professeur chercheur sous octroi :
  - ✓ Yasar Kocaefer, Département des sciences appliquées

- ✓ Zhan Zhang, Département des sciences appliquées
- ✓ Dipankar Bhattacharyay, Département des sciences appliquées
  
- **Vente d'une portion de terrain de l'Université du Québec à Chicoutimi à l'entreprise Couche-Tard inc.**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Service des immeubles et équipements.
  
- **Procédure concernant la réception et l'examen des plaintes en vertu de l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics**  
La décision du Conseil d'administration a été transmise au Vice-rectorat aux partenariats et secrétariat général.
  
- **Entente de recherche et développement coopérative à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Hydro-Québec dans le cadre du projet « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean »**  
L'entente RDC concernant le projet ci-dessus mentionné est en cours de négociation avec le partenaire Hydro-Québec.
  
- **Rapport du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019**  
Les décisions du Conseil d'administration ont été transmises aux professeurs ayant déposé une demande de promotion :
  - ✓ Hassan Ezzaidi, Département des sciences appliquées
  - ✓ Raphaël Khoury, Département d'informatique et de mathématique
  - ✓ François Ouellet, Département des arts et lettres
  - ✓ Pascal Sirois, Département des sciences fondamentales
  - ✓ Christophe Volat, Département des sciences appliquées
  - ✓ Bruno Bouchard, Département d'informatique et de mathématique
  - ✓ Julien Bousquet, Département des sciences économiques et administratives
  - ✓ X. Grant Chen, Département des sciences appliquées
  - ✓ Sandra Coulombe, Département des sciences de l'éducation
  - ✓ Jacinthe Dion, Département des sciences de la santé
  - ✓ Yves Lachance, Département des sciences économiques et administratives
  - ✓ Catherine Larouche, Département des sciences de l'éducation
  - ✓ Milla Rautio, Département des sciences fondamentales
  - ✓ Michaël Higgins, Département des sciences appliquées
  
- **Engagement de professeurs réguliers et de professeurs réguliers cliniciens**  
Les personnes suivantes ont été engagées à titre de professeur régulier ou de professeur régulier clinicien :
  - ✓ M. Louis-Philippe Rondeau à titre de professeur régulier en création art et design numérique (spécialisation en design expérientiel, création d'images et œuvres numériques interactives)
  - ✓ M. Alexandre Robichaud à titre de professeur régulier en génie informatique-électrique
  - ✓ M. Yasar Kocafe à titre de professeur régulier en génie mécanique
  - ✓ M. Stéphan Brettschneider à titre de professeur régulier en génie électrique
  - ✓ M. Yannick Francillette à titre de professeur régulier en informatique
  - ✓ Mme Marie-Josée Drapeau à titre de professeur régulier en management (spécialisation en entrepreneuriat)
  - ✓ Mme Catherine Flynn à titre de professeur régulier en travail social
  - ✓ M. Jérôme Alsarraf à titre de professeur régulier en chimie-physique/cosmétologie
  - ✓ Mme Sophie Del Fa à titre de professeur régulier en communication interculturelle
  - ✓ M. Julien Walter à titre de professeur régulier en sciences de la Terre
  - ✓ M. Jean-Philippe Paquin à titre de professeur régulier clinicien en physiothérapie
  - ✓ Mme Chantale Thériault à titre de professeur régulier clinicien en sciences infirmières



- **Engagement de professeurs substituts**  
Les personnes suivantes ont été engagées à titre de professeur substitut :
  - ✓ Mme Joëlle Duval à titre de professeur substitut en enseignement aux adolescents et jeunes adultes en difficulté scolaire
  - ✓ M. Hugo Tremblay à titre de professeur substitut en mathématique
  
- **Nomination d'un membre au Comité exécutif de l'UQAC**  
M. Antoine G. Cormier a été informé de sa nomination au Comité exécutif de l'UQAC.
  
- **Modification de la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne**  
L'article 3.4.2 de la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne a été modifié.
  
- **Formation d'un comité temporaire au Conseil d'administration**  
Les personnes suivantes ont été informées de leur nomination au comité temporaire formé par le Conseil d'administration :
  - ✓ Mme Guylaine Simard
  - ✓ Mme Denyse Blanchet
  - ✓ M. Pierre Dostie
  - ✓ M. Antoine G. Cormier

M. Pierre Dostie fait le point en ce qui concerne l'avancement des travaux du comité temporaire. Il rappelle le mandat et résume le déroulement des rencontres du comité. L'accompagnement se poursuit afin de circonscrire les mandats et définir l'échéancier qui s'y rattache. Le comité fera part de ses constats lors de la prochaine réunion.

#### 4. ORDRE DU JOUR CONSENSUEL

##### 4.1 Affaires pédagogiques

##### 4.1.1 Révision du programme de doctorat en sciences de l'environnement

**RÉSOLUTION CAD-12011**  
**Révision du programme de doctorat en**  
**sciences de l'environnement**

- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la résolution CAD-6535 du Conseil d'administration relative au protocole d'association intervenu entre l'UQAM et les 4 constituantes (UQTR, UQAC, UQAR et UQAT) concernant l'offre du programme de doctorat en sciences de l'environnement;
- ATTENDU** que le comité de programme de l'UQAM a procédé à la révision dudit programme, et ce, en tenant compte des avis émis par les intervenants consultés lors du processus d'évaluation;
- ATTENDU** le dossier de révision du programme de doctorat en sciences de l'environnement (3669) présenté et approuvé par le Conseil des études de l'UQAM ainsi que le siège social de l'Université du Québec;
- ATTENDU** la résolution du comité de programmes d'études de cycles supérieurs en ressources renouvelables, environnement et biologie de l'UQAC relative à l'adoption des modifications apportées au programme de doctorat en sciences de l'environnement en association avec l'UQAM;

**ATTENDU** la résolution CERC-8288 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la révision du programme de doctorat en sciences de l'environnement;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la révision du programme de doctorat en sciences de l'environnement (3669), telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **QUE** les modifications qui la constitue entrent en vigueur à compter du trimestre Automne 2019.

#### **4.1.2 Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et modification du microprogramme et du programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone**

La rectrice mentionne que le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion publique en contexte autochtone (GPECA) s'inscrit dans la continuité du microprogramme et du programme court de 2<sup>e</sup> cycle du même nom. Ce programme vise à accroître les compétences des personnes occupant ou aspirant à occuper des fonctions de gestion dans une organisation publique ou parapublique autochtone. Elle présente les principales caractéristiques du DESS ainsi que les modifications mineures qui sont proposées au microprogramme et au programme court, et cela, afin d'harmoniser les trois programmes et optimiser l'offre de cours.

##### **RÉSOLUTION CAD-12012**

**Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et approbation des modifications du microprogramme et du programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone**

**ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;

**ATTENDU** le Règlement relatif aux études;

**ATTENDU** que l'Université du Québec à Chicoutimi, l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaitent mettre en commun leur expertise pour offrir des programmes conjoints de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique destinés aux communautés des Premières Nations du Québec;

**ATTENDU** l'entente-cadre de partenariat signée entre les parties en date du 7 juin 2017;

**ATTENDU** la résolution CAD-11653 du Conseil d'administration relative à l'approbation de l'entente de principe relative à la création de programmes conjoints à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi, l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de même que l'approbation du microprogramme et du programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone;

**ATTENDU** que l'article 1.1.3 de l'entente de principe prévoit également l'offre d'un programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone;

**ATTENDU** le dossier de création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone;

- ATTENDU** qu'une modification du microprogramme et du programme court du même nom est nécessaire afin d'optimiser l'offre de cours;
- ATTENDU** la résolution du conseil pédagogique du Centre des Premières Nations Nikanite;
- ATTENDU** la résolution CERC-8289 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et approbation des modifications du microprogramme et du programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone offert conjointement entre l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), tel qu'il paraît au dossier de présentation annexé à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **D'** approuver les modifications apportées au microprogramme et au programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone offert conjointement entre l'UQAC, l'ÉNAP et l'UQAT, telles qu'annexées à la présente et en faisant partie intégrante;
- 3- **D'** approuver l'addenda à l'entente de principe relative à la création de programmes de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone offerts conjointement entre l'UQAC, l'ÉNAP et l'UQAT, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante;
- 4- **DE** prévoir le démarrage desdits programmes, à compter du trimestre Automne 2019, étant entendu que le démarrage d'une cohorte (UQAC, ÉNAP et UQAT) devra rencontrer le nombre minimal d'inscriptions fixé, soit dix-huit (18) étudiants.

#### **4.1.3 Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone**

La rectrice informe les membres qu'un second dossier de création de programme a été soumis à la recommandation de la Commission des études, de la recherche et de la création. Il s'agit du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone. Ce programme offre une opportunité unique aux personnes issues des différentes communautés autochtones du Québec en regard d'une formation les destinant à œuvrer dans le domaine de la recherche en contexte autochtone. Elle fait état des opportunités socioéconomiques, systémiques et institutionnelles qui soutiennent la création de ce programme.

#### **RÉSOLUTION CAD-12013** **Création du programme de diplôme d'études** **supérieures spécialisées multidisciplinaires de** **recherche en contexte autochtone**

- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;

- ATTENDU** la demande de financement déposée par le Centre des Premières Nations Nikanite au Programme de partenariats postsecondaires auprès des Affaires autochtones et du Nord Canada pour la création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en études multidisciplinaires de la recherche en contexte autochtone;
- ATTENDU** l'aide financière octroyée par le ministère des Services aux autochtones Canada (MSAC) dans le cadre dudit programme;
- ATTENDU** la résolution du Conseil pédagogique du Centre des Premières Nations Nikanite relative à la création du programme d'études supérieures spécialisées multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone;
- ATTENDU** la résolution CERC-8290 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **DE** prévoir le démarrage dudit programme, à compter du trimestre Été 2019, étant entendu que le démarrage d'une cohorte devra rencontrer le nombre minimal d'inscriptions fixé par l'UQAC, soit neuf (9) étudiants.

#### **4.2 Enseignement, recherche et création**

##### **4.2.1 Règlements internes de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment**

La rectrice fait un bref historique du dossier d'accréditation de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment ayant pour mission de promouvoir et de participer à un système intégré d'activités de recherche, de formation, de transfert de connaissance et de documentation dans le domaine de la transmission culturelle chez les Premiers Peuples.

Elle mentionne que le mode de fonctionnement de la Chaire UNESCO est différent des modèles traditionnels qui se trouvent en milieu universitaire puisqu'il se veut un modèle de gouvernance hybride c'est-à-dire qu'il est une combinaison de deux méthodes de fonctionnement distinctes : par comités et par projets. Elle précise que les principes qui animent la conception du cadre de gouvernance s'inspirent des philosophies autochtones basées sur le consensus, la relation et les alliances. La présence de la Chaire repose sur la qualité des relations qu'elle a su développer auprès des organismes et des représentants issus des Premiers Peuples au cours des 20 dernières années, relations basées sur les notions de confiance, de crédibilité et de collaboration.

**RÉSOLUTION CAD-12014**  
**Règlements internes de la Chaire UNESCO**  
**en transmission culturelle chez les Premiers**  
**Peuples comme dynamique de mieux-être et**  
**d'empowerment**

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche et à la création;
- ATTENDU** la résolution CAD-11512 du Conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment;
- ATTENDU** que l'Assemblée générale de la Chaire UNESCO a adopté des règlements internes en date du 8 mai 2019;
- ATTENDU** la résolution CERC-8291 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative aux règlements internes de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver les règlements internes de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment, tels qu'annexés à la présente et en faisant partie intégrante.

**4.3 Affaires départementales**

**4.3.1 Nomination à la direction du Département des sciences fondamentales**

**RÉSOLUTION CAD-12015**  
**Nomination d'un directeur au Département**  
**des sciences fondamentales**

- ATTENDU** l'article 1.30 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de département;
- ATTENDU** la résolution CERC-8292 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de M. Jean Legault à titre de directeur du Département des sciences fondamentales;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer M. Jean Legault à titre de directeur du Département des sciences fondamentales, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2022.

#### **4.3.2 Engagement et renouvellement de contrat de professeurs chercheurs sous octroi**

##### **RÉSOLUTION CAD-12016**

##### **Engagement de M. Emad-Eldin Elgallad à titre de professeur chercheur sous octroi**

**ATTENDU** la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

1- **D'** engager M. Emad-Eldin Elgallad à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées pour la période débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et se terminant le 29 août 2020, et ce, sous réserve de la subvention particulière requise;

2- **DE** mandater la doyenne des affaires départementales afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant l'engagement de M. Elgallad, et ce, avant de procéder à la signature du contrat d'engagement et avant son renouvellement, le cas échéant.

##### **RÉSOLUTION CAD-12017**

##### **Renouvellement de contrat de M. Jean-Denis Brassard à titre de professeur chercheur sous octroi**

**ATTENDU** la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la résolution CAD-11738 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Jean-Denis Brassard à titre de professeur chercheur sous octroi;

**ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **DE** renouveler le contrat de M. Jean-Denis Brassard à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées pour la période débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et se terminant le 31 août 2020, et ce, sous réserve de la subvention particulière requise;
  - 2- **DE** mandater la doyenne des affaires départementales afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant l'engagement de M. Brassard, et ce, avant de procéder à la signature du contrat d'engagement et avant son renouvellement, le cas échéant.
- 4.4 Affaires corporatives**

**4.4.1 Ratification du renouvellement des contrats d'assurance collective de l'Université du Québec pour l'année 2019-2020**

**RÉSOLUTION CAD-12018**  
**Ratification des contrats d'assurance collective**  
**pour l'année 2019-2020**

**ATTENDU** l'article 4 de la Loi sur l'Université du Québec;

**ATTENDU** la résolution CAD-11733 du Conseil d'administration relative à la ratification des contrats d'assurance collective pour l'année 2018-2019;

**ATTENDU** la résolution 2019-5-AG-R-52 de l'Assemblée des gouverneurs relative au renouvellement des contrats d'assurance collective de l'Université du Québec au 1<sup>er</sup> juin 2019;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** ratifier les propositions de renouvellement des contrats d'assurance collective de Desjardins Sécurité financière et de Financière Manuvie pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020 et les ajustements de primes en découlant.

**4.4.2 Adhésion de l'Université du Québec à Chicoutimi au Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (CEE) de l'UQAC et désignation d'un représentant de l'UQAC pour siéger aux assemblées du CEE-UQAC**

**RÉSOLUTION CAD-12019**  
**Adhésion de l'Université du Québec à Chicoutimi à titre**  
**de membre du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage**  
**de l'UQAC et désignation d'un représentant de l'UQAC**  
**pour toute assemblée du CEE-UQAC**

**ATTENDU** les buts et objets poursuivis par le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (CEE) de l'UQAC, tels que décrits à son document constitutif et ses règlements généraux;

**ATTENDU** qu'il est de l'intérêt de l'Université du Québec à Chicoutimi de devenir membre du CEE-UQAC;

**ATTENDU** que le conseil d'administration juge qu'il est approprié de devenir membre du CEE-UQAC;

**ATTENDU** que, pour ce faire, l'Université du Québec à Chicoutimi désigne M. Claude Gilbert, directeur de la planification et du développement stratégiques, à titre de représentant de l'UQAC pour toute assemblée des membres du CEE-UQAC, et ce, jusqu'à son remplacement par une nouvelle résolution du conseil d'administration;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **QUE** l'Université du Québec à Chicoutimi devienne membre du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC (CEE-UQAC) conformément aux dispositions de ses règlements généraux;
- 2- **DE** nommer M. Claude Gilbert, directeur de la planification et du développement stratégiques, à titre de représentant de l'Université du Québec à Chicoutimi pour toute assemblée des membres du CEE-UQAC, et ce, jusqu'à son remplacement.

#### 4.4.3 Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC

**RÉSOLUTION CAD-12020**  
Nomination de Mme Julie Bouchard à titre de membre régulier au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC

**ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains et, plus précisément, l'article 6.4 relatif à la désignation de membres suppléants au sein d'un comité d'éthique de la recherche;

**ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la réunion du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAC tenue le 13 juin 2019 concernant la nomination de nouveaux membres;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer la professeure Julie Bouchard du Département des sciences de la santé, en tant que membre régulier au sein du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CÉR, pour un mandat de trois (3) ans à compter du 19 juin 2019 jusqu'au 18 juin 2022.

**RÉSOLUTION CAD-12021**  
Nomination de M. Stéphane Allaire à titre de membre régulier au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC

**ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains et, plus précisément, l'article 6.4 relatif à la désignation de membres suppléants au sein d'un comité d'éthique de la recherche;



- ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la réunion du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAC tenue le 13 juin 2019 concernant la nomination de nouveaux membres;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer le professeur Stéphane Allaire du Département des sciences de l'éducation, en tant que membre régulier au sein du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CÉR, pour un mandat de trois (3) ans à compter du 19 juin 2019 jusqu'au 18 juin 2022.

## 5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 5.1 Convention d'aide financière à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet d'aménagement de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD à l'Îlot Balmoral

La rectrice fait état de l'avancement des travaux d'aménagement des espaces prévus à l'Îlot Balmoral pour y loger l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD.

Par la suite, elle mentionne que la présente convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour la réalisation du projet est soumise aux fins d'autorisation de signature. Elle résume les diverses étapes qui ont mené le gouvernement du Québec à autoriser par décret l'octroi à l'Université du Québec à Chicoutimi d'une aide financière maximale de 9 928 324 \$, sous forme de remboursement d'emprunt, à laquelle s'ajouteront les intérêts, pour l'aménagement locatif ainsi que pour l'investissement en mobilier, appareillage et outillage à l'Îlot Balmoral. Elle recommande aux membres la signature de la convention, laquelle prévoit les modalités de versement de l'aide financière, notamment le remboursement des dépenses engagées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

#### **RÉSOLUTION CAD-12022**

Convention d'aide financière à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet « Aménagement locatif et investissement en mobilier, appareillage et outillage à l'Îlot Balmoral »

- ATTENDU** le projet d'implantation du Pôle de formation en création et en arts numérique de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD à l'Îlot Balmoral;
- ATTENDU** les résolutions CAD-11833, CAD-11851 et CAD-11852 relatives à l'octroi du contrat de construction pour les travaux d'aménagement intérieur de l'École NAD à l'Îlot Balmoral et l'engagement de l'UQAC dans le cadre des travaux d'amélioration locative pour l'École NAD;
- ATTENDU** le décret 45-2019 du 29 janvier 2019 concernant l'octroi à l'Université du Québec à Chicoutimi d'une aide maximale de 9 928 324 \$, sous forme de remboursement d'emprunt, à laquelle

s'ajouteront les intérêts, pour l'aménagement locatif ainsi que pour l'investissement en mobilier, appareillage et outillage à l'Îlot Balmoral;

**ATTENDU** l'acceptation du financement par l'envoi d'une lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en date du 8 février 2019;

**ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur proposition de M. Jimmy Boulianne, appuyée par Mme Josée Ouellet, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la convention d'aide financière à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet « Aménagement locatif et investissement en mobilier, appareillage et outillage à l'Îlot Balmoral », représentant un montant de neuf millions neuf cent vingt-huit mille trois cent vingt-quatre dollars (9 928 324 \$), telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **D'** autoriser deux (2) des trois (3) personnes suivantes, soit la rectrice, la vice-rectrice aux affaires administratives, le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, à signer, au nom de l'Université du Québec à Chicoutimi, ladite convention et y insérer toute stipulation, convention ou modification compatible avec les présentes qu'ils jugeront utile ou nécessaire.

## **5.2 Conditions de rémunération des membres du personnel de direction supérieure des établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'année 2018-2019**

Le formulaire de déclaration intitulé « Conditions de rémunération des membres du personnel de direction supérieure des établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'année 2018-2019 » est remis aux membres en séance. La secrétaire de réunion demande à ce que les discussions entourant ce point se déroulent à huis clos. La proposition est acceptée.

Suite aux discussions, la résolution suivante est adoptée confidentiellement :

**RÉSOLUTION CAD-12023**  
**Conditions de rémunération des membres**  
**du personnel de direction supérieure des**  
**établissements d'enseignement de niveau**  
**universitaire pour l'année 2018-2019**

**CONFIDENTIEL**

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par Mme Catherine Laprise, la résolution est adoptée **à l'unanimité**.

Le huis clos est levé.

## **6. ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET CRÉATION**

La rectrice présente un bilan des résultats de l'Université du Québec à Chicoutimi aux principaux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux pour la période 2015-2016 à 2018-2019.

### **6.1 Entente à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs en soutien à la programmation de recherche du Centre de recherche sur la boréale (CREB)**

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim informe les membres que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) accorde une subvention d'un montant de 1 000 000 \$ en soutien à la programmation de recherche du Centre de recherche sur la boréale (CREB). Il mentionne que les chercheurs du CREB travaillent actuellement au montage de projets qui débiteront en janvier 2020 suite à l'évaluation scientifique des dossiers par le MFFP. Les projets retenus seront intégrés à l'entente actuellement en cours de négociation.

Il demande aux membres d'autoriser la négociation et la conclusion de l'entente à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs étant entendu que l'entente signée fera l'objet d'un point d'information ultérieurement.

Suite à l'assentiment des membres, la résolution suivante est adoptée :

#### **RÉSOLUTION CAD-12024**

**Entente à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs en soutien à la programmation de recherche du Centre de recherche sur la boréale (CREB)**

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Politique d'organisation et de financement de la recherche;
- ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;
- ATTENDU** l'octroi d'un financement par le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs en soutien à la programmation de recherche du Centre de recherche sur la boréale (CREB);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Pascal Sirois, appuyée par Mme Josée Ouellet, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser la négociation et la conclusion de l'entente à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs en soutien à la programmation de recherche du Centre de recherche sur la boréale (CREB) représentant un montant approximatif de un million de dollars (1 000 000 \$);
- 2- **D'** autoriser deux (2) des trois (3) personnes suivantes, soit la rectrice, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, à signer, au nom de l'Université du Québec à Chicoutimi, ladite entente et y insérer toute stipulation, convention ou modification compatible avec les présentes qu'ils jugeront utile ou nécessaire.

### **6.2 Documents normatifs liés à l'utilisation et à la protection des animaux**

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim informe les membres que le Comité de protection des animaux de l'UQAC (CPA-UQAC) soumet aux fins d'adoption les documents normatifs qui

définissent les règles qui encadrent l'utilisation des animaux à des fins de tests, de recherche ou d'enseignement à l'UQAC, et ce, conformément aux exigences émises par le Conseil canadien de protection des animaux. Il précise que l'émission du « Certificat de bonnes pratiques animales » découle de l'information transmise dans ces documents. Il rappelle que le certificat est obligatoire pour l'obtention de subventions des organismes fédéraux et provinciaux pour tout projet impliquant des animaux.

Suite aux explications, la résolution suivante est adoptée :

**RÉSOLUTION CAD-12025**  
**Adoption de documents normatifs liés à**  
**l'utilisation et la protection des animaux**

**ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** la résolution CEX-2441 du Comité exécutif relative à l'adoption de la Politique relative à l'utilisation et à la protection des animaux à l'UQAC;

**ATTENDU** les exigences émises par le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) afin d'assurer la conformité des documents normatifs liés à l'utilisation et la protection des animaux à l'UQAC aux politiques et aux lignes directrices du CCPA, lesquelles exigences ont pour effet d'apporter des modifications majeures à la politique actuelle;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Jimmy Boulianne, appuyée par Mme Josée Ouellet, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- D' abroger la Politique relative à l'utilisation et à la protection des animaux à l'Université du Québec à Chicoutimi (doc. 187);
- 2- D' adopter les documents normatifs suivants liés à l'utilisation et à la protection des animaux, tels qu'annexés à la présente et en faisant partie intégrante, soit :
  - Politique relative à l'utilisation et à la protection des animaux;
  - Procédure relative à l'analyse des protocoles par le Comité de protection des animaux de l'UQAC;
  - Mandat général du Comité de protection des animaux de l'Université du Québec à Chicoutimi;

## **7. AFFAIRES DÉPARTEMENTALES**

La rectrice déclare son conflit d'intérêts et se retire pour la présentation du dossier.

### **7.1 Renouvellement de contrat d'un professeur invité au Département des sciences de la santé**

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim mentionne aux membres que conformément à la Convention collective des professeures et professeurs de l'UQAC, l'assemblée départementale des sciences de la santé recommande le renouvellement de contrat de M. Gilles Michaud à titre de professeur invité en physiothérapie. Il précise que le contrat de M. Michaud est d'une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Un point de vigilance est soulevé par un membre en ce qui a trait au caractère exceptionnel du contrat initial de M. Michaud, lequel était d'une durée de trois ans. Il rappelle qu'un justificatif avait alors été transmis à l'organisme d'agrément afin de permettre à M. Michaud d'occuper la fonction de direction des programmes en physiothérapie. Le membre est d'avis que cette position doit être maintenue. La contribution significative de M. Michaud à la gestion et l'évaluation continue des programmes de physiothérapie, la reddition de compte pour l'agrément en matière de formation sur la collaboration interprofessionnelle qui se poursuit ainsi que le processus d'autonomisation des programmes de physiothérapie qui débiteront sous peu sont des éléments clés qui doivent être mis en lumière auprès de l'organisme d'agrément.

Suite aux discussions, la résolution suivante est adoptée :

**RÉSOLUTION CAD-12026**  
**Renouvellement de contrat de M. Gilles**  
**Michaud à titre de professeur invité au**  
**Département des sciences de la santé**

- ATTENDU** la clause 1.49 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-11228 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Gilles Michaud à titre de professeur invité;
- ATTENDU** la contribution significative de M. Gilles Michaud à la gestion et l'évaluation continue des programmes de physiothérapie;
- ATTENDU** la reddition de compte pour l'agrément en matière de formation sur la collaboration interprofessionnelle qui se poursuit jusqu'en 2020;
- ATTENDU** que le renouvellement de M. Michaud à titre de professeur invité permet de maintenir les effectifs jusqu'aux travaux du prochain agrément prévu en 2022;
- ATTENDU** le processus d'autonomisation des programmes de physiothérapie qui débute en 2021;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par M. Denis Bilodeau, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le contrat de M. Gilles Michaud à titre de professeur invité en physiothérapie au Département des sciences de la santé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

La rectrice réintègre l'assemblée.

## **7.2 Engagement d'un professeur invité en sciences infirmières au Département des sciences de la santé**

Conformément à la résolution CAD-11932 du Conseil d'administration relative à l'ouverture d'un poste de professeur invité en sciences infirmières, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim mentionne aux membres que l'assemblée départementale des sciences de la santé recommande l'engagement de

Mme Geneviève Pouliot-Gagné à titre de professeur invité en sciences infirmières, et ce, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> août 2019 et se terminant le 31 juillet 2020.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

**RÉSOLUTION CAD-12027**

**Engagement de Mme Geneviève Pouliot-Gagné à titre de professeur invité en sciences infirmières au Département des sciences de la santé**

**ATTENDU** la clause 1.49 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la résolution CAD-11932 du Conseil d'administration relative à l'ouverture d'un poste de professeur invité au Département des sciences de la santé;

**ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par Mme Catherine Laprise, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**D'** engager Mme Geneviève Pouliot-Gagné à titre de professeur invité en sciences infirmières pour la période du 1<sup>er</sup> août 2019 jusqu'au 31 juillet 2020.

**7.3 Engagement d'un professeur substitut en sociologie**

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim fait part aux membres que l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales recommande l'engagement de M. Romuald Jamet à titre de professeur substitut en sociologie pour un contrat débutant le 1<sup>er</sup> août 2019 et se terminant le 31 juillet 2020.

Aux bénéficiaires des membres, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim rappelle que le professeur substitut est embauché pour le remplacement d'un professeur en congé sans traitement, en prêt de service, en congé de maladie ou déchargé pour exercer des tâches administratives. Dans ce cas-ci, il s'agit du remplacement de la rectrice, Mme Nicole Bouchard.

Suite aux explications, la résolution suivante est adoptée :

**RÉSOLUTION CAD-12028**

**Engagement de M. Romuald Jamet à titre de professeur substitut en sociologie au Département des sciences humaines et sociales**

**ATTENDU** la clause 1.54 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

**ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Samuel Julien, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**D'** engager M. Romuald Jamet à titre de professeur substitut en sociologie au Département des sciences humaines et sociales pour la période du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 juillet 2020.

## **8. PARTENARIATS ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

### **8.1 Nomination de membres au Comité exécutif et au Comité d'audit**

La secrétaire de réunion rappelle la composition du Comité exécutif de même que celle du Comité d'audit. Elle ajoute que les membres sont nommés annuellement et que ces nominations se font normalement au trimestre d'automne de chaque année.

Elle informe les membres que suite au départ de Mme Denyse Blanchet au Comité exécutif et au Comité d'audit, il y aurait lieu de procéder à son remplacement au sein de ces instances.

M. Jimmy Boulianne est proposé et accepte de siéger au Comité d'audit.

En ce qui a trait aux deux postes disponibles au sein du Comité exécutif, bien qu'il n'y a aucun poste d'attitré au sein du comité, la secrétaire de réunion indique que la coutume veut que les vice-recteurs y siègent. En ce sens, il est proposé de désigner Mme Dominique Biron, vice-rectrice aux affaires administratives, à titre de membre du Comité exécutif. Le second poste demeure vacant.

Par la suite, les résolutions suivantes sont adoptées :

**RÉSOLUTION CAD-12029**  
**Nomination de Mme Dominique Biron**  
**au Comité exécutif de l'UQAC**

**ATTENDU** l'article 3.2 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne relatif à la composition, la désignation et la vacance au Comité exécutif de l'UQAC;

**ATTENDU** le décret 509-2019 du gouvernement du Québec concernant la nomination de membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Samuel Julien, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer Mme Dominique Biron, vice-rectrice aux affaires administratives, à titre de membre du Comité exécutif de l'Université du Québec à Chicoutimi.

**RÉSOLUTION CAD-12030**  
**Nomination de M. Jimmy Boulianne**  
**au Comité d'audit de l'UQAC**

- ATTENDU** l'article 3.3.1 de la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne relatif à la composition, la désignation et la vacance au Comité d'audit de l'UQAC;
- ATTENDU** la perte de qualité de Mme Denyse Blanchet;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Samuel Julien, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer M. Jimmy Boulianne, membre socioéconomique au Conseil d'administration, à titre de membre du Comité d'audit de l'Université du Québec à Chicoutimi.

**8.2 Suspension de certaines dispositions de la Politique concernant le protecteur universitaire**

La rectrice présente le dossier. Lors de l'entrée en vigueur de la *Politique concernant le protecteur universitaire*, il avait été convenu de reporter l'application des dispositions concernant l'article 4.2.2 « Intervenant de dernier recours » au 15 août 2019. Or, la structure à mettre en place pour exercer lesdites fonctions ne permet pas actuellement de rencontrer cet échéancier et, conséquemment, il y aurait lieu de suspendre l'article 4.2 de façon indéterminée.

À la suite d'interrogations soulevées par un membre en regard des informations recueillies au sein de la communauté universitaire et des actions mises en œuvre par le comité temporaire auprès du protecteur universitaire, la présidente demande à ce que les discussions se poursuivent à huis clos, ce qui est accepté.

Suite aux discussions, le huis clos est levé et la résolution suivante est adoptée :

**RÉSOLUTION CAD-12031**  
**Suspension de certaines dispositions de**  
**la Politique concernant le protecteur**  
**universitaire**

- ATTENDU** la résolution CAD-11898 du Conseil d'administration relative à l'adoption de la Politique concernant le protecteur universitaire;
- ATTENDU** que les fonctions d'intervenant en dernier recours du protecteur universitaire devaient entrer en vigueur le 15 août 2019;
- ATTENDU** que la structure à mettre en place pour ce genre d'intervention ne pourra pas rencontrer cet échéancier;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur proposition de Mme Josée Ouellet, appuyée par Mme Catherine Laprise, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** suspendre l'application de l'article 4.2 de la Politique concernant le protecteur universitaire, et ce, jusqu'à la prochaine réunion ordinaire ou réunion extraordinaire du Conseil d'administration.



## 9. PÉRIODE D'INFORMATION

### 9.1 Suivi des plans d'action

La rectrice informe les membres qu'un état d'avancement des travaux liés au déploiement des plans d'action dans l'Institution sera consacré périodiquement au Conseil d'administration pendant l'année 2019-2020.

## 10. AFFAIRES DIVERSES

### 10.1 Motion de remerciements

La secrétaire de réunion souligne que suite à la nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration, il y aurait lieu de transmettre une motion de remerciements aux membres sortants, pour souligner l'excellence de leur travail au sein du Conseil d'administration.

### MOTION DE REMERCIEMENTS

Sur PROPOSITION de M. Pierre Dostie, APPUYÉE par M. Antoine G. Cormier, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adresser une motion de remerciements à Mme Denyse Blanchet, représentante des collègues de la région, pour son implication et la qualité de ses interventions au sein du Conseil d'administration.

### MOTION DE REMERCIEMENTS

Sur PROPOSITION de M. Pierre Dostie, APPUYÉE par M. Antoine G. Cormier, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adresser une motion de remerciements à M. Claude Gilbert, directeur de la planification et du développement stratégiques, pour son implication et la qualité de ses interventions au sein du Conseil d'administration.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de M. Pierre Dostie, il est **résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 15 h 50.



---

Guylaine Simard  
Présidente



---

Marie-Julie Potvin  
Secrétaire de réunion

## **LISTE DES ANNEXES AUX RÉOLUTIONS**

- ANNEXE I** Révision du programme de doctorat en sciences de l'environnement
- ANNEXE II** Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et approbation des modifications au microprogramme et au programme court de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique en contexte autochtone
- ANNEXE III** Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone
- ANNEXE IV** Règlements internes de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment
- ANNEXE V** Convention d'aide financière à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet « Aménagement locatif et investissement en mobilier, appareillage et outillage à l'Îlot Balmoral »
- ANNEXE VI** Adoption de documents normatifs liés à l'utilisation et à la protection des animaux